

L a u s a n n e

**LA DIRECTION DES TRAVAUX SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITÉ**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Bruno ANNESE**

*ouvrier*

Nous garderons le meilleur souvenir de ce collaborateur dévoué et estimé de tous.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.